

OBJET DECLASSEMENT ET REAFFECTATION
DE MATERIELS DES RESTAURANTS SCOLAIRES
OBSOLETES ET HORS D'USAGE

Aux termes de l'Article L. 1311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les biens du domaine public des Communes sont inaliénables et imprescriptibles, et le restent s'ils n'ont pas été préalablement déclassés.

Divers matériels des restaurants scolaires de la Ville sont devenus aujourd'hui obsolètes ou hors d'usage. Ils ne permettent plus l'usage auxquels ils étaient destinés. Il y a donc lieu de les mettre à la réforme. Les matériels concernés sont répertoriés en annexe.


En conséquence, je vous demande :

- de prononcer le déclassement de divers matériels des restaurants scolaires de la Ville dont la liste figure en annexe ;
- de m'autoriser à :
 - les mettre au rebut ; dans ce cas un procès-verbal sera dressé par un officier assermenté ;
 - les céder à titre gratuit ou onéreux après publicité préalable ;
 - faire don à une association poursuivant un but d'intérêt général ; en pareil cas, une délibération distincte fixera le (ou les) bénéficiaires de la cession à titre gratuit.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-1-13121-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

Signé électroniquement par :
LE MAIRE
28/02/2013


Gilbert ANNETTE

**OBJET DECLASSEMENT ET REAFFECTATION
DE MATERIELS DES RESTAURANTS SCOLAIRES
OBSOLETES ET HORS D'USAGE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifié ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 13/1-21 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Brigitte ADAME, 14^{ème} Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Projet Educatif Global ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Prononce le déclassement de divers matériels des restaurants scolaires de la Ville devenus obsolètes ou hors d'usage répertoriés en annexe.

ARTICLE 2

Autorise le Maire soit à mettre ces divers matériels des restaurants scolaires au rebut, soit à les céder à titre gratuit ou onéreux, soit à en faire don à une association poursuivant un but d'intérêt général.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-2-13121-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

Signé électroniquement par :
LE MAIRE
28/02/2013


Gilbert ANNETTE



DPEG

Service Restauration et Moyens

Cellule Technique

Maintenance des équipements des restaurants scolaires

MATERIELS DES RESTAURANTS SCOLAIRES A REFORMER

Nom	Type	Quantité	Statut	Lieu de stockage
AR + ALPINENOX 1P	ARMOIRE NEGATIVE 1 PORTE	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
AR + ALPINENOX 1P	ARMOIRE POSITIVE 1 PORTE	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
AR + ALPINENOX 2P	ARMOIRE POSITIVE 2 PORTES	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
AR +LIEBEHER 2P	ARMOIRE POSITIVE 2 PORTES	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
CONGELATEUR 210 L	CONGELATEUR	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
SAUTEUSE	SAUTEUSE 45L	5	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
MARMITE	MARMITE	3	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
FEUX VIFS	BLOC DE 2 FEUX	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
BALANCE	BALANCE CUBIQUE	2	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
CONGELATEUR 130 l	CONGELATEUR	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
SAUTEUSE FAGOR	SAUTEUSE	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
LAVE VAISSELLE FI120	LAVE VAISSELLE	2	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
CHARIOT		2	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
LAVE VAISSELLE FAGOR FI120	LAVE VAISSELLE	4	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
LAVE VAISSELLE ZANUSSI	LAVE VAISSELLE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
LAVE VAISSELLE THIRODE TUNNEL	LAVE VAISSELLE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIR FOSTER 2 P NEGATIVE	AR NEGATIVE	9	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIRE ARMEG 1 PORTE POSITIVE	AR POSITIVE	2	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
BAHUT LIEBHERR 500 L	CONGELATEUR	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
SAUTEUSE THIRODE	SAUTEUSE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-3-13121-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

ARMOIRE IBERNA 1 PORTE	ARMOIRE	2	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIRE FRANSTAL 2 PORTES	ARMOIRE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIRE ALPINOX 1 PORTE	ARMOIRE	2	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIRE FOSTER 2 PORTES POSITIVE	ARMOIRE POSITIVE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
MARMITE GRANDI OMGAS	MARMITE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
CHARIOT	CHARIOT	3	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
FEUX VIFS	FEUX VIFS	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
SAUTEUSES THIRODE	SAUTEUSE	3	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
SAUTEUSE ELECTROLUX	SAUTEUSE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
MARMITE THIRODE	MARMITE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
CHAUFFE PLAT ODIC	CHAUFFE PLAT	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-3-13121-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

2 / 2

Signé électroniquement par :
LE MAIRE
28/02/2013


Gilbert ANNETTE

**OBJET DECLASSEMENT ET REAFFECTATION
 DE MATERIELS DES RESTAURANTS SCOLAIRES
 OBSOLETES ET HORS D'USAGE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifié ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 13/1-21 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Brigitte ADAME, 14^{ème} Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Projet Educatif Global ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Prononce le déclassement de divers matériels des restaurants scolaires de la Ville devenus obsolètes ou hors d'usage répertoriés en annexe.

ARTICLE 2

Autorise le Maire soit à mettre ces divers matériels des restaurants scolaires au rebut, soit à les céder à titre gratuit ou onéreux, soit à en faire don à une association poursuivant un but d'intérêt général.



DPEG

Service Restauration et Moyens

Cellule Technique

Maintenance des équipements des restaurants scolaires

MATERIELS DES RESTAURANTS SCOLAIRES A REFORMER

Nom	Type	Quantité	Statut	Lieu de stockage
AR + ALPINENOX 1P	ARMOIRE NEGATIVE 1 PORTE	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
AR + ALPINENOX 1P	ARMOIRE POSITIVE 1 PORTE	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
AR + ALPINENOX 2P	ARMOIRE POSITIVE 2 PORTES	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
AR +LIEBEHER 2P	ARMOIRE POSITIVE 2 PORTES	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
CONGELATEUR 210 L	CONGELATEUR	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
SAUTEUSE	SAUTEUSE 45L	5	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
MARMITE	MARMITE	3	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
FEUX VIFS	BLOC DE 2 FEUX	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
BALANCE	BALANCE CUBIQUE	2	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
CONGELATEUR 130 l	CONGELATEUR	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
SAUTEUSE FAGOR	SAUTEUSE	1	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
LAVE VAISSELLE FI120	LAVE VAISSELLE	2	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
CHARIOT		2	A REFORMER	CONTAINER PARC AUTO
LAVE VAISSELLE FAGOR F1120	LAVE VAISSELLE	4	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
LAVE VAISSELLE ZANUSSI	LAVE VAISSELLE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
LAVE VAISSELLE THIRODE TUNNEL	LAVE VAISSELLE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIR FOSTER 2 P NEGATIVE	AR NEGATIVE	9	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIRE ARMEG 1 PORTE POSITIVE	AR POSITIVE	2	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
BAHUT LIEBHERR 500 L	CONGELATEUR	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
SAUTEUSE THIRODE	SAUTEUSE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-3-13121-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

ARMOIRE IBERNA 1 PORTE	ARMOIRE	2	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIRE FRANSTAL 2 PORTES	ARMOIRE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIRE ALPINOX 1 PORTE	ARMOIRE	2	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
ARMOIRE FOSTER 2 PORTES POSITIVE	ARMOIRE POSITIVE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
MARMITE GRANDI OMGAS	MARMITE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
CHARIOT	CHARIOT	3	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
FEUX VIFS	FEUX VIFS	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
SAUTEUSES THIRODE	SAUTEUSE	3	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
SAUTEUSE ELECTROLUX	SAUTEUSE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
MARMITE THIRODE	MARMITE	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)
CHAUFFE PLAT ODIC	CHAUFFE PLAT	1	A REFORMER	BATIMENT DIA (BAS DE LA RIVIERE)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-3-13121-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

Signé électroniquement par :
LE MAIRE
28/02/2013


Gilbert ANNETTE